

1) - L'évolution des effectifs

Notre section compte à ce jour 153 membres dont 8 sympathisants. Au cours de cette année nous avons eu à déplorer 5 décès, outre notre doyen Nadal Rey, nous avons perdu : Evelyne Delpech, Emile Dubois, Rose Narbonne et Jean Palis. Ayons une pensée particulière pour eux et leurs proches.

Bien qu'ayant enregistré de nouvelles adhésions, nous subissons un léger recul, nous étions 170 l'an passé même si cette érosion est réelle : 10%, elle est bien inférieure à celle que subit l'association nationale qui frôle les 18%

Mon prédécesseur remarquait deux choses l'an passé :

1° - que la quasi-totalité de la promotion du 1^{er} janvier avait adhéré à l'Amopa, alors que celle du 14 juillet ne l'avait fait que très faiblement.

2° - que cette promotion du 1^{er} janvier comptait des personnels en activité des services de l'éducation alors que c'est la promotion du 14 juillet qui leur est réservée, compte tenu du nombre restreint de médailles possibles, cela réduit encore plus les possibilités de distinguer des bénévoles œuvrant pour l'éducation et la culture, ce que l'on peut regretter...

Nous venons de prendre connaissance de la promotion du 1^{er} janvier, elle ne comporte pas de promotion d'officiers et encore moins de commandeurs. 4 chevaliers sont distingués, il s'agit de :

Madame Marie Christine Chaumerliac de Moissac, Monsieur Yannick Olivieri de Montbeton, Madame Florence Singlande de Septfonds, et Monsieur Marc Ternisien de Moissac.

Je note que 50% sont des personnels en activité des services de l'EN... Je reprends donc à mon compte sa remarque de l'an passé.

En espérant que ces nouveaux chevaliers adhéreront à notre section je tiens à les féliciter vivement, en notre nom à tous, Je vais leur adresser ces jours-ci un courrier en ce sens.

2) - La vie de notre section «le changement dans la continuité»

Notre tandem de secrétaires Pierre Sechiroux et Jean-Luc Nespoulous nous narreront par le menu l'ensemble de nos actions.

Après plus de huit ans de mandat à la présidence de notre section, Jacques Carral a souhaité passer le témoin ainsi que Pierre Séchiroux secrétaire depuis plus de 15 ans. Tous deux ont, à notre demande accepté de nous

accompagner. Je tiens au nom de tous à les féliciter pour le travail accompli que chacun a pu mesurer, et à leur dire un grand merci d'avoir accepté cet accompagnement.

La recomposition du bureau réfléchi et préparée dès la fin de l'année 2015 a été faite fin juin 2016 de la manière suivante : la mission de président m'ayant été confiée, la trésorerie est assumée par Jacques Carral toujours assisté de Pierre Duclos, c'est Jean-Luc Nespoulous, nouvellement intégré au bureau qui prend en charge le secrétariat appuyé par Pierre Séchiroux, notre vice-présidente Madeleine Carencu étant toujours fidèle à sa mission.

À son propos, c'est avec joie que nous avons appris la reconnaissance par la République de son militantisme éducatif par l'attribution de l'Ordre national du Mérite, émouvante remise officielle en Préfecture par le Professeur Claude Sicard, et de son élection cette fin d'année à l'Académie de Montauban, deux distinctions dont nous sommes heureux pour elle et fiers pour notre section.

La cérémonie de remise des diplômes aux nouveaux promus organisée le 11 avril, comme chaque année par la Préfecture et les services de l'inspection académique avec notre concours a été bien appréciée.

Comme mon prédécesseur je regrette que les circonstances contraignant à un accès très restreint à la Préfecture n'aient pas permis d'inviter un plus grand nombre de nos adhérents, mais la quasi-totalité de notre Conseil de direction était présente pour entourer les nouveaux promus. Je tiens à remercier le Préfet Besnard et ses services de leur accueil et de leur soutien.

2016 a vu aussi la parution de notre bulletin consacré cette année à la prise en compte du handicap dans l'institution scolaire. Cet ouvrage de belle qualité coordonné par le Professeur Sicard, a été très reconnu et apprécié par de nombreuses personnalités. À cet effet je tiens à remercier la Mairie de Montauban et le Conseil Départemental qui ont soutenu cette opération par l'achat d'exemplaires et en allègent ainsi les frais d'édition.

Nous essayons dans la mesure du possible de multiplier les relations avec nos adhérents, bien sûr, la voie électronique est à la fois la plus rapide et la moins chère, et je tiens à remercier ceux d'entre vous qui ont accepté de confier leur adresse courriel à Jean-Luc Nespoulous. Ils peuvent d'ailleurs constater que l'envoi ne met à jour aucune adresse courriel, et ce pour éviter la dissémination de ces adresses qui doivent rester confidentielles. Je les remercie tous de contribuer à alléger nos frais postaux.

3) - Nos actions en direction des jeunes : un soutien maintenu aux projets collectifs d'expression des jeunes.

Il y a plus de 4 ans, nous avons décidé d'aider financièrement les projets collectifs de jeunes plutôt que de récompenser des lauréats de concours individuels, et ce dans un esprit de plus grande sociabilité par la participation à un projet commun. Nous avons depuis apporté un soutien à ces projets d'expression appuyés bénévolement par les équipes pédagogiques des collèges.

Cette année nous avons soutenu les projets théâtre des collèges de Nègrepelisse, Lauzerte et Moissac pour un montant total de près de 2000 €. L'intérêt de ces ateliers est vaste, car tout d'abord, chaque jeune y participant peut y trouver une place et une forme d'expression, ensuite ils permettent de désinhiber la parole et de révéler des capacités enfouies par timidité, manque de confiance en soi ou autre.

Nous avons aussi décidé, pour mettre en lumière ces dynamiques, souvent trop discrètes, de faire une remise officielle du chèque dans l'établissement, en présence du principal, de l'équipe pédagogique avec les jeunes rassemblés, la presse et certains élus de la commune. Ainsi, cela permet de focaliser sur ce travail fécond, en témoignent les articles de presse parus et reproduits dans notre lettre d'information.

Nous allons cette année tenter d'ouvrir l'appel à projets aux Lycées Professionnels, car notre analyse nous conduit à penser qu'il serait judicieux et important de l'étendre à ce public.

Même si cette somme n'est pas énorme, lorsque vous entendrez le rapport financier de Jacques Carral tout à l'heure vous constaterez que cela représente un effort important pour notre budget. Vous verrez également que cela nous contraint à utiliser nos réserves pour équilibrer notre budget. C'est donc la deuxième raison de cette remise officielle, faire aussi mieux connaître nos actions et chercher à établir de nouveaux partenariats. Nous l'avons évoqué lors de l'entretien que nous a accordé le président du Conseil Départemental Christian Astruc. Nous comptons dans la démarche d'extension aux Lycées Professionnels, faire appel à la région Occitanie qui a en charge les lycées comme le Conseil Départemental a en charge les collèges.

L'avenir nous dira si notre politique incitative pourra se développer plus amplement.

Je tiens aussi à saluer l'action des membres du bureau et du conseil de direction tout au long de cette année pour assurer le bon fonctionnement de notre section avec compétence et détermination.

Au niveau national, l'AMOPA a connu cette année encore quelques turbulences dans sa direction, avec une AG nationale mouvementée ; de surcroît, les problèmes financiers déjà signalés provoquent doute et inquiétude de bon nombre de sections, dont la nôtre. Cependant, nous pouvons craindre qu'un jour les déficits au niveau national aient des répercussions pour les sections départementales. Mais restons optimistes...

La gestion de notre section est saine, comme vous le montrera notre trésorier, Jacques Carral, car elle est équilibrée par un apport de notre fonds de réserves pour financer notre politique en direction des jeunes, nous préférons en effet investir raisonnablement sur la jeunesse que de thésauriser.

En conclusion, je soulignerai à nouveau la qualité de nos rapports avec l'ensemble de nos partenaires : M. le préfet M. Pierre Besnard, et l'ensemble de ses collaborateurs, et M. le Directeur Académique, Mme le Maire de Montauban et ses adjoints, M. le Président du Conseil Départemental qui tous, sous une forme ou sous une autre, nous apportent un aide précieuse et leurs encouragements. Nous leur adressons un grand merci.

Je saluerai aussi tout à l'heure les présidents d'associations partenaires, les organes de presse et les chefs établissements d'enseignement avec qui nous entretenons des rapports réguliers. Nous comptons beaucoup sur eux pour nous aider à aller de l'avant dans nos actions en faveur de la jeunesse.

Je remercie aussi tous ceux qui, au sein de notre section, membres du bureau ou membres dits « de base », participent à ces actions et nous manifestent en tous cas leurs encouragements.

Je vais maintenant donner la parole successivement à Pierre Séchiroux et Jean Luc Nespoulous pour la présentation du rapport d'activité puis à Jacques Carral pour le rapport financier et le projet de budget 2017.

En résumé, merci à cette équipe soudée, volontaire et efficace, car c'est plaisir et fierté d'en être le coordonateur.

Je vous remercie de votre attention.

RA.

Dans son rapport moral, Robert d'ARTOIS, nouveau président de l'AMOPA 82 a d'abord présenté la composition du bureau de la section, équipe soudée, dynamique où les changements de responsabilités, conçus comme des « passages de témoin » dans un relais, sont accompagnés par les anciens responsables, gage de continuité et expression de la solidarité. Ce bureau est composé de la sorte : vice-présidente Madeline CARENCO, secrétaire Jean Luc NESPOULOUS, trésorier Jacques CARRAL, secrétaire adjoint Pierre SECHIROUX, trésorier adjoint Pierre DUCLOS.

Il a ensuite tenu à souligner fortement l'action conduite depuis plus de 4 ans, qui consiste à soutenir les projets collectifs d'expression des jeunes, mis en œuvre bénévolement par les équipes pédagogiques des collèges du département de Tarn et Garonne. Ainsi, cette année, un montant total de 2000€ a aidé trois ateliers théâtre, au collège Fragonard de Nègrepelisse, à Lauzerte au collège des pays de Serres, à Moissac l'institution Jeanne d'Arc.

Pour l'AMOPA 82 l'intérêt de ces ateliers réside d'une part dans la dimension collective du projet qui permet une meilleure socialisation, d'autre part dans la possibilité de confier une mission ou un rôle à chacun des élèves qui veut s'y investir, ce qui permet de désinhiber la parole et de révéler des capacités enfouies par manque de confiance en soi ou autres blocages. Cette année, l'AMOPA 82 a décidé, pour mettre en lumière ces dynamiques, souvent trop discrètes, de faire une remise officielle du chèque dans l'établissement, en présence du principal, de l'équipe pédagogique avec les jeunes rassemblés, la presse et certains élus de la commune. Ainsi, cela permet de valoriser ce travail fécond, comme en témoignent les articles de presse parus.

Il a aussi annoncé que pour cette année 2017 l'AMOPA 82 envisageait d'ouvrir l'appel à projets aux lycées professionnels, car l'analyse conduit à penser qu'il serait judicieux et important de l'étendre à ce public.

Insistant sur cette mise en lumière il a aussi précisé que la deuxième raison de cette remise officielle, était de faire mieux connaître les actions de l'AMOPA 82 et chercher à établir de nouveaux partenariats, car ces sommes dont l'utilisation est pertinente et efficace, pèsent fort sur le budget qui ne peut s'équilibrer que par un prélèvement sur nos réserves, par définition limitées.

Des démarches en ce sens seront faites auprès des collectivités ayant en charge ces établissements, ainsi que vers des partenaires privés ; si tout le monde s'y met, en abondant avec des sommes peu lourdes on pourra pérenniser cette dynamique féconde.

2016 a vu aussi la parution du bulletin qu'édite tous les deux ans l'AMOPA 82, consacré dans sa majeure partie à l'histoire et au présent de la prise en compte du handicap dans l'institution scolaire. Dès sa parution nombre de personnalités ont relevé la qualité de ce document dont l'édition a été aidée, par les collectivités.

Cette assemblée Générale a été suivie, comme à l'accoutumée d'une conférence. Elle portait sur Ernest DUFER, qui a été consul de Belgique à Montauban (voir l'extrait du dictionnaire des Montalbanais réalisé et édité par l'académie de Montauban) Conférence au cours de laquelle l'un de ses fils Jean DUFER a captivé l'attention en retraçant son parcours de précurseur du sport, comme de sportif, et surtout son action pendant la deuxième guerre mondiale. Il a souligné sa force et sa détermination dans l'aide à ses compatriotes réfugiés et le soutien à la Résistance. Il a montré aussi comment il avait, au risque de sa vie et de ses proches organisé un réseau permettant à quantité de personnes de rejoindre Londres et la France Libre.

Comme c'était aussi un mélomane averti, pianiste de surcroît cette émouvante conférence a été conclue par un superbe et délicat moment musical, offert au piano autour de quelques-unes de ses musiques préférées, par Emilie VERONÈSE professeur au conservatoire de Montauban qui a enchanté tous les participants par la très belle qualité de ses interprétations.

Cette matinée a été clôturée par les intéressantes interventions de Madame Marie José MAURIÈGE, vice-présidente du Conseil Départemental ainsi que Madame BARÈGES Maire de Montauban.

Au fil des temps, il est apparu que les années bissextiles pouvaient être caractérisées par leur fertilité en événements singuliers, forts et divers et 2016 n'a pas échappé à cette exception. Chacun garde en mémoire les faits tragiques d'origine humaine ou les catastrophes dites naturelles.

Mon propos, cependant, restera loin de cet environnement malheureux pour ne retenir que cette idée d'exception marquante et l'adapter à la propre histoire locale de notre Section. L'AMOPA 82 a vécu en effet cette année, dans une ambiance sereine, un changement dans les membres du Bureau et la réorganisation des tâches. Notre Président vient de rappeler leur nouvelle répartition.

S'agissant de nos activités du premier semestre, ce rapport veut rappeler notre Assemblée générale, toujours très prisée, tenue ici-même le 24 Janvier de l'an passé, au cours de laquelle nous avons d'abord entendu M. Norbert Sabatié, alors Président sortant de l'Académie, qui a présenté l'ouvrage collectif publié par les Membres de cette institution «Dictionnaire des Montalbanais illustres, méconnus ou oubliés», puis une communication de M. Jean Luiggi, Président de la SMERP, Secrétaire général de l'Académie, sur deux de ces figures montalbanaises peu connues celle de Mme Pauline Montet-Noganet, artiste qui évoluait dans la mouvance d'Ingres et de Saint-Saëns, et celle de Chrysostome Duc La Chapelle, scientifique, édile et astronome. Ces deux interventions ont été couronnées par un moment musical et la prestation de Camille Balssa, chanteuse lyrique soprano, élève au Conservatoire de Montauban, accompagnée au piano par Bertrand Lavaud-Bach, professeur de musique.

Notre action en faveur de la jeunesse a été poursuivie avec la relance de notre appel à projets auprès des Collèges. Notre Vice-Présidente Madeleine Carencu s'est rendue sur place pour motiver, susciter et guider le montage de ces projets. En retour, quatre ont été jugés très recevables et dignes de notre soutien. Les aides que nous avons eu la possibilité d'attribuer en fin d'année seront détaillées en deuxième partie.

Nous avons reçu des marques de grande satisfaction de la part des Etablissements sénégalais auprès desquels ont été répartis les ouvrages de notre opération « Don du Livre » acheminés par une Association amie du Lot «Casamansérail». Forte de ce succès, la reconduction d'une telle action peut être envisagée dans un futur proche.

Courant Février, le Bureau a été reçu par M. le Préfet Pierre Besnard pour la mise en forme de la cérémonie de remise des Palmes qu'il a bien voulu reconduire dans les salons de la Préfecture du moment que les nouvelles consignes de sécurité en vigueur étaient respectées et la Section lui en a été très reconnaissante. La manifestation traditionnelle a donc pu se dérouler le 11 Avril avec le lustre habituel en l'honneur des récipiendaires, malgré la réduction imposée du nombre de personnes dans l'assistance.

Lors des réunions de travail, le principe avait été retenu de ne plus faire qu'une sortie annuelle. Pour l'appliquer au mieux, les membres du Bureau et du Comité de Direction ont été amenés à prospecter parmi diverses possibilités. Comme d'habitude, il en fallait une qui remplisse trois conditions : un but au thème attrayant avec un trajet agréable, une date acceptable hors congés et un restaurant ouvert susceptible d'accueillir un bon nombre de convives. Sur les idées avancées par MM Carral, d'Artois et Nespoulous, le choix finalement d'actualité s'est porté sur le Canal du Midi, à l'occasion de son 350^{ème} anniversaire et de son inscription, il y a vingt ans, au patrimoine mondial par l'UNESCO, avec la découverte de la demeure de Pierre Paul Riquet, le Château de Bonrepos-Riquet, agrémentée de l'annonce de la participation de M. Mariano Marcos pour la visite d'ouvrages d'art d'alentour à l'architecture spécifique, et enfin un lieu de restauration proche et renommé à Labastide d'Anjou.

La Lettre Electronique envoyée régulièrement par le Président ou par le Secrétaire par courrier postal vous a informés du compte-rendu de nos activités, de leur évolution et de celles projetées. Le Bureau vous remercie à ce sujet d'avoir bien voulu communiquer vos adresses courriel si vous en disposez.

Le mois de Mai a vu l'achèvement de notre Bulletin de liaison et sa diffusion. M. Claude Sicard a assuré le travail de collation, de mise en page et de correction avec son sens coutumier de la perfection. Le thème retenu cette année « Ecole et handicap » a fait l'objet d'articles appréciés reflétant la valeur des auteurs qui ont apporté une contribution compétente et talentueuse.

Pour le second semestre et la suite de ce rapport, je cède la parole à mon éminent successeur, Jean Luc Nespoulous, et je saisis cette occasion officielle pour le remercier à nouveau d'avoir bien voulu se charger du Secrétariat de la Section et par là même m'en décharger.

Je saisis à mon tour, d'emblée, cette même occasion officielle pour remercier très chaleureusement Pierre Séchiroux pour la transition sereine et agréable que nous venons de partager tous deux, Pierre Séchiroux et moi. Nous avons – je le pense ... j'en suis même certain – fait efficacement équipe. Je compte encore sur lui pour toute information que je pourrais avoir à lui demander, profitant ainsi de sa longue expérience au sein de l'AMOPA82.

S'agissant de l'activité de notre section depuis septembre dernier, je ne la développerai pas en grands détails puisque vous en aurez pris connaissance grâce au N°27 de notre lettre d'information, que celle-ci vous soit parvenue dans sa version « papier » ou électronique.

Comme vous l'aurez donc vu, cette activité se décline en 6 points, en 6 événements et donc en 6 dates :

- **le 5 septembre**, en Préfecture de Tarn-et-Garonne, en présence de plusieurs personnalités et de nombreux adhérents de notre section, personnalités les insignes de chevalier de l'Ordre National du Mérite étaient remis à notre Vice-Présidente, Madeleine Carencio, par le Professeur Claude Sicard ;
- **le 15 octobre**, une quarantaine d'adhérents de notre section, accompagnés par quelques amopaliens du Lot, quittèrent Montauban au petit matin pour la sortie culturelle déjà évoquée par Pierre Séchiroux « sur les traces de Pierre Paul Riquet » : visite du château Bonrepos-Riquet, arrêt au seuil de Naurouze (ligne de partage des eaux), succulent cassoulet dégusté à Labastide d'Anjou, bassin de St-Ferréol (à sec !), visite de l' « Espace Riquet » puis de la « Voute Vauban » constituèrent les différentes étapes de cette superbe journée guidée avec talent, précision, passion et élégance par Mariano Marcos que nous tenons à remercier une fois encore. Comme vous l'aurez appris récemment, la prochaine sortie culturelle de l'AMOPA82, les 27 et 28 septembre 2017, aura lieu à Saumur (le Cadre Noir, la ville, la Loire et les caves...) ;
- **le 4 novembre**, audience a été accordée aux membres du Bureau de notre section par Mme Brigitte Barèges, Maire de Montauban. Présentation par notre président des nouveaux membres du bureau et exposé des activités de l'année écoulée et du programme de la séance solennelle. Mme le maire apporte immédiatement son soutien au projet de dépôt de plaque à la mémoire d'Ernest Dufer sur la maison du Faubourg du Moustier où il vécut un temps et elle accepte de prendre en charge les frais occasionnés par la fabrication et la pose de cette plaque.
- **le 21 novembre**, au Lycée Claude Nougaro de Caussade-Montels, accueilli par son nouveau Proviseur, M. Laurent Esteve, membre de notre section, s'est tenue la réunion « hors les murs » de notre Conseil de Direction (quasiment au complet). Au moment où commençait la réunion, tomba la triste nouvelle du décès, la veille, de Nadal Rey, Commandeur de l'Ordre des Palmes Académiques, que nous n'avons pas besoin de présenter devant notre Assemblée. Les travaux du conseil terminés, et après un repas en ville, une visite de la chapellerie Crambes eut lieu, guidée, avec une passion communicative, par son Directeur, Thierry Fresquet. Cette visite fut suivie, à

16h, par une conférence, dans les murs du Lycée et en présence de quelques enseignants, de quelques élèves, ainsi que de deux représentants de la municipalité de Caussade, adjoints aux affaires scolaires (Mme Martine De Grande) et à la culture (Mme Anne-Marie Couderc). Cette conférence, présentée par Mme Catherine Lenglet et Jean Badia – tous deux membres de l'Association des Amis du Vieux Caussade et de son Pays – porta sur « l'essor économique du Bas-Quercy au 18^{ème} siècle : la place de l'esclavage ». Cette journée donna lieu à un article fort bien fait dans la presse départementale.

- **fin novembre**, entre le 16 et le 28, Robert d'Artois et Madeleine Carencou ont remis officiellement les chèques aux trois établissements scolaires dont les projets « théâtre » avaient été sélectionnés : 600 Euros au *Collège Fragonard* de Nègrepelisse, 600 Euros au *Collège de la Sainte Famille* de Moissac et 800 Euros au *Collège des Pays de Serres* de Lauzerte. Cette remise en mains propres des aides consenties par l'AMOPA 82 a été fort appréciée par les chefs d'établissement ainsi que par les enseignants responsables de ces ateliers de théâtre de même que par les élèves impliqués par ces activités. Une bonne couverture de ces événements par la presse départementale a permis, là encore, à l'AMOPA82 de faire connaître, et donc de valoriser, ses actions auprès du grand public.
- Enfin, **le 24 novembre**, Robert d'Artois, Pierre Duclos et Jean-Luc Nespoulous ont été reçus par M. Christian Astruc, Président du Conseil Départemental, qui se montra vivement intéressé par les diverses activités de notre section.

Tel est, chères adhérentes, chers adhérents, le bilan de l'année écoulée, un bilan que l'on peut qualifier de riche, je pense.

A nous tous de faire, ensemble, aussi bien en 2017 !

Pierre Séchiroux & Jean-Luc Nespoulous